Fellering

Que se passe-t-il au village ?

MAI 2022

1er MAI

Le dimanche 1er mai les musiciens ont joué dans certaines rues du village et notamment devant le domicile de Nadine SPETZ, Maire de Fellering, très honorée de cette belle prestation.

OUVERTURE D'UNE MAM

(Maison d'Assistants Maternels) à FELLERING

Quel que soit le profil de la commune, l'enfant demeure un élément structurant, porteur d'avenir et de réussite. L'accueil de la petite enfance trouve donc toute sa place dans le développement communal, car il concerne directement la vie des familles et la qualité de l'environnement local. Fort de ce constat, l'équipe municipale a souhaité développer l'offre d'accueil des jeunes enfants. C'est ainsi qu'est née l'idée de réhabiliter le rez-de-chaussée du presbytère et d'y créée une MAM (Maison des Assistants Maternels).

C'est la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin qui est compétente en matière de petite enfance mais celle-ci a choisi de nous déléguer la maitrise d'ouvrage de l'opération.

Depuis seulement une dizaine d'années, il est possible, pour les assistants maternels (4 au maximum) de se regrouper au sein d'une MAM, structure d'accueil pour les jeunes enfants. C'est une opportunité séduisante puisque le nombre de MAM sur le territoire a été multiplié par 10 en moins d'une décennie !

Par ailleurs, bien que travaillant en MAM, les assistants maternels continuent d'exercer en toute indépendance. Aussi, ils ne peuvent accueillir chacun que 4 enfants maximum (conformément à ce qui leur est autorisé via leur agrément) et restent salariés de leurs parents employeurs de façon indépendante.

L'autre avantage de ces structures est de permettre de familiariser les enfants à la vie en collectivité, tout en offrant une prise en charge très individualisée. Plus de sorties et d'activités peuvent aussi être organisées grâce à une meilleure adaptabilité de ceux-ci en fonction des âges et des contraintes organisationnelles qui leurs sont liées.

Avant de penser à créer une MAM, il est impératif de faire une étude des besoins afin de définir la demande en termes de garde d'enfants sur le territoire convoité. Ce travail a été réalisé au printemps 2021 par l'association Mam'aison du Bonheur créer le 15 avril 2021 et présidée par Madame Sylvie WENDLING. La demande étant forte, la MAM pourra accueillir 12 enfants par jour, âgés de 3 mois à 3 ans et demi qui seront encadrés par 3 assistantes maternelles.

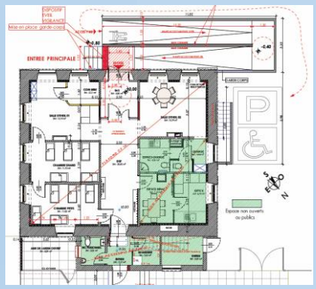

L'étape suivante a été de déterminer si des aides sont disponibles pour ce type de projet, puis d'identifier les différentes modifications à réaliser pour réhabiliter notre presbytère dans le respect des normes en vigueur.

Des travaux sont donc à prévoir dans le cadre de cette adaptation. Il est indispensable de supprimer l'escalier intérieur (pour des raisons de commodité et de sécurité). Toutefois, nous conserverons un accès indépendant à l'étage qui restera à l'usage de notre conseil de fabrique. Le diagnostic plomb et amiante a relevé quelques points à corriger. Après avoir procédé à la démolition, au retrait et au recyclage des éléments que nous ne souhaitons pas conserver, il faudra revoir la plâtrerie, remettre à niveau les sols, intervenir sur les sanitaires, les peintures, installer un accès PMR... En revanche la structure de la maison est saine, les vitrages sont de bonne qualité, la toiture également.

La création de cette MAM sera sujette à déclaration de création d'un ERP de 5ème catégorie. La maîtrise d'œuvre a été confiée à Monsieur Stéphane HERGOTT, architecte à ILLZACH, avec pour objectif une livraison du chantier fin d'année 2022. L'évolution du contexte sanitaire et les tarifs des matières premières sont des paramètres qu'il faudra suivre avec beaucoup d'attention.

Voici enfin quelques chiffres. Le récapitulatif financier de l'avant-projet définitif évalue le montant de l'investissement à 216 900 euros HT. Nous remercions la CAF ainsi que la CEA qui subventionnent ce projet à hauteur de 80%.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Cette année, pour la première fois de son histoire, le site du Markstein a été retenu pour l'arrivée d'une étape. La communauté des communes de Saint-Amarin est à l'origine de cet évènement.

En effet, le samedi 30 juillet 2022 aura lieu une étape cent pour cent Alsacienne (Sélestat-le Markstein) pour la première édition du nouveau tour de France féminin.

Cette étape présentera un dénivelé positif de plus de 3000 mètres. Nos championnes passeront une première fois au Markstein, puis elles descendront toute notre vallée par le lac de Kruth-Wildenstein puis remonteront à Willer-sur-Thur vers le Grand Ballon afin de rejoindre l'arrivée au Markstein sur notre ban communal de Fellering.

Ce jour-là, la circulation sera difficile surtout l'après-midi.
La route départementale qui relie Kruth au Markstein sera fermée de 12h30 à 17H environ. La route entre Kruth et Willer-sur-Thur sera également fermée pendant le passage de la course.

Les horaires exacts vous seront communiqués ultérieurement.
La caravane publicitaire passera sans fermeture des routes, elle fera des arrêts dans certains villages, pour la distribution de « goodies » sur des places prévues et qui vous seront communiquées prochainement.

Nous travaillons tous pour que cet évènement se passe au mieux dans notre vallée et que cette journée soit un bon moment pour nos habitants, touristes et sportifs.
La retransmission de l'étape se fera sur France télévision.

UNE PALETTE DE TALENTS… (dates à retenir)

L'association des Artistes Peintres Amateurs de la vallée de la Thur vous invite ce week-end du 5 et 6 novembre 2022 lors de l'exposition de leurs tableaux, au foyer communal de Fellering.

À L'HONNEUR…

Madame le Maire, Nadine SPETZ, a eu le privilège de remettre à son 1er Adjoint, Monsieur Claude SCHOEFFEL, la médaille d'honneur régionale départementale et communale ainsi qu'un diplôme pour son engagement communal depuis 20 ans.
Monsieur SCHOEFFEL a été conseiller municipal durant 3 mandats et est, depuis 2020,1er Adjoint.
Un beau parcours d'élu qui met en avant ses compétences et son dévouement pour sa commune.

Un grand MERCI à CLAUDE.

POINT SUR LE MATÉRIEL ROULANT DE LA COMMUNE

Suite à la casse de la boîte de vitesse de notre porte outils Lindner à l'automne dernier, le tracteur et le Mercedes Unimog ont dû être équipés différemment pour assurer la viabilité hivernale.

Nous avons donc fait le choix d'équiper notre tracteur d'une saleuse puis nous y avons adapté la lame à neige du Lindner. Enfin, l'achat d'une paire de chaines à neige a permis de rendre ce véhicule parfaitement adapté aux conditions que nous pouvons rencontrer dans notre région. A l'avenir, le tracteur servira au déneigement de la partie basse du village.

Nous avons également procédé à quelques modifications sur l'Unimog. La saleuse (fortement corrodée) et la lame (trop lourde) ont été remplacées. La mise en circulation de ce véhicule remonte à 1997, mais c'est un engin robuste, puissant et dont les pièces d'usure (freins, pneus, amortisseurs…) ont été remplacées récemment. Toutefois, la présence de rouille sur le châssis nous oblige à prévoir prochainement un sablage suivi d'une mise en peinture indispensable au passage du contrôle technique.

Pour finir, nous avons acquis un véhicule benne d'occasion pour réaliser les petites tâches courantes que nous réalisions auparavant avec le Lindner. Le matériel obsolète a été revendu afin de participer au financement du nouvel équipement. Il faut souligner que nous avons une équipe technique très compétente dans la maintenance et l'entretien du matériel roulant ce qui nous a déjà permis de faire de nombreuses économies.

Dépenses pour l'entretien du matériel roulant :
- En 2020 : 13 833 euros
- En 2021 : 11 433 euros

Dépenses pour le salage des routes :
- Hiver 2020 / 2021 : 9800 euros (hiver neigeux)
- Hiver 2021 / 2022 : 4300 euros
- Le prix du sel nous est facturé 82 euros la tonne HT.

O BRICOL'ÂGES

Le club de loisirs « 0 Bricol'Âges » a organisé le 2 avril, un marché de Pâques devant la mairie dont le bénéfice sera versé à l'UNICEF, au profit des enfants Ukrainiens.

Cette vente a rapporté la belle somme de 422 euros.

Tous les produits de la vente ont été fabriqués par les petites mains de l'association (tricot, petits sujets à suspendre, poussins, lièvres en bois etc…).

Madame la présidente, Adrienne NUSSBAUM, remercie tout particulièrement Mr Bernard Brouet pour la réalisation de sujets en bois, dont il tient le secret, ainsi que toutes les personnes qui les ont soutenus.

MERCI À TOUTES ET À TOUS.
Adrienne NUSSBAUM

SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN

Suite au conflit en Ukraine et par solidarité, la municipalité s'est associée à l'initiative du boulanger, Monsieur David GROB, afin de venir en aide au peuple Ukrainien.

Ainsi, un appel aux dons (colis avec des produits de première nécessité, vêtements, denrées alimentaires…) a été lancé.

Les habitants de Fellering ont été nombreux à déposer des colis en mairie que nous avons acheminé vers Oderen et nous les remercions vivement pour leur générosité. La municipalité y a également joint un colis.

Certains d'entre vous se sont proposés de mettre un logement à disposition des familles ukrainiennes dans le besoin. Un grand merci à eux également.